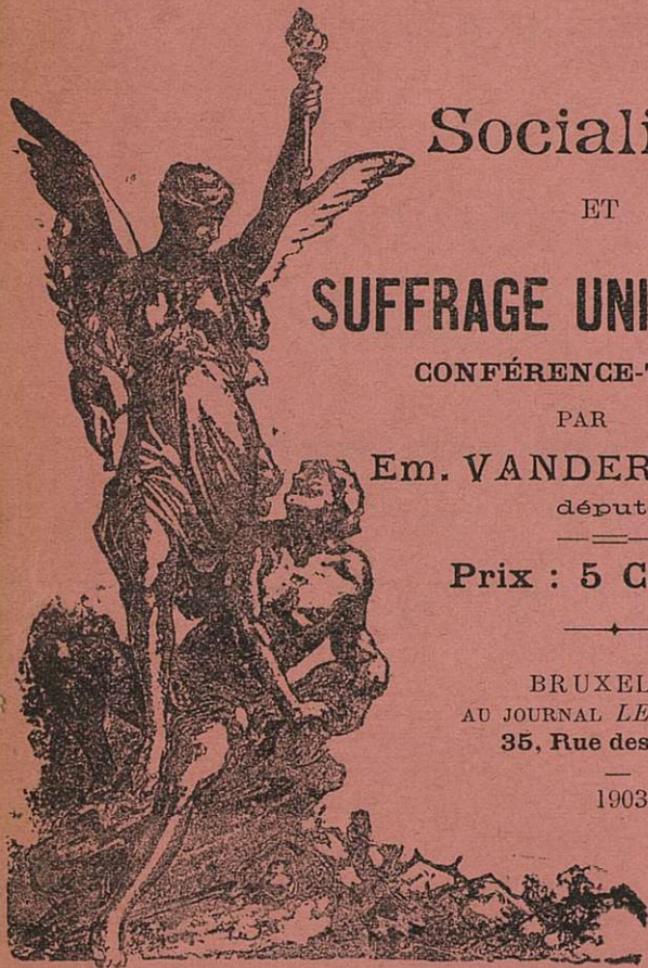

ÉDITION « GERMINAL »



Socialisme

ET

SUFFRAGE UNIVERSEL

CONFÉRENCE-TYPE

PAR

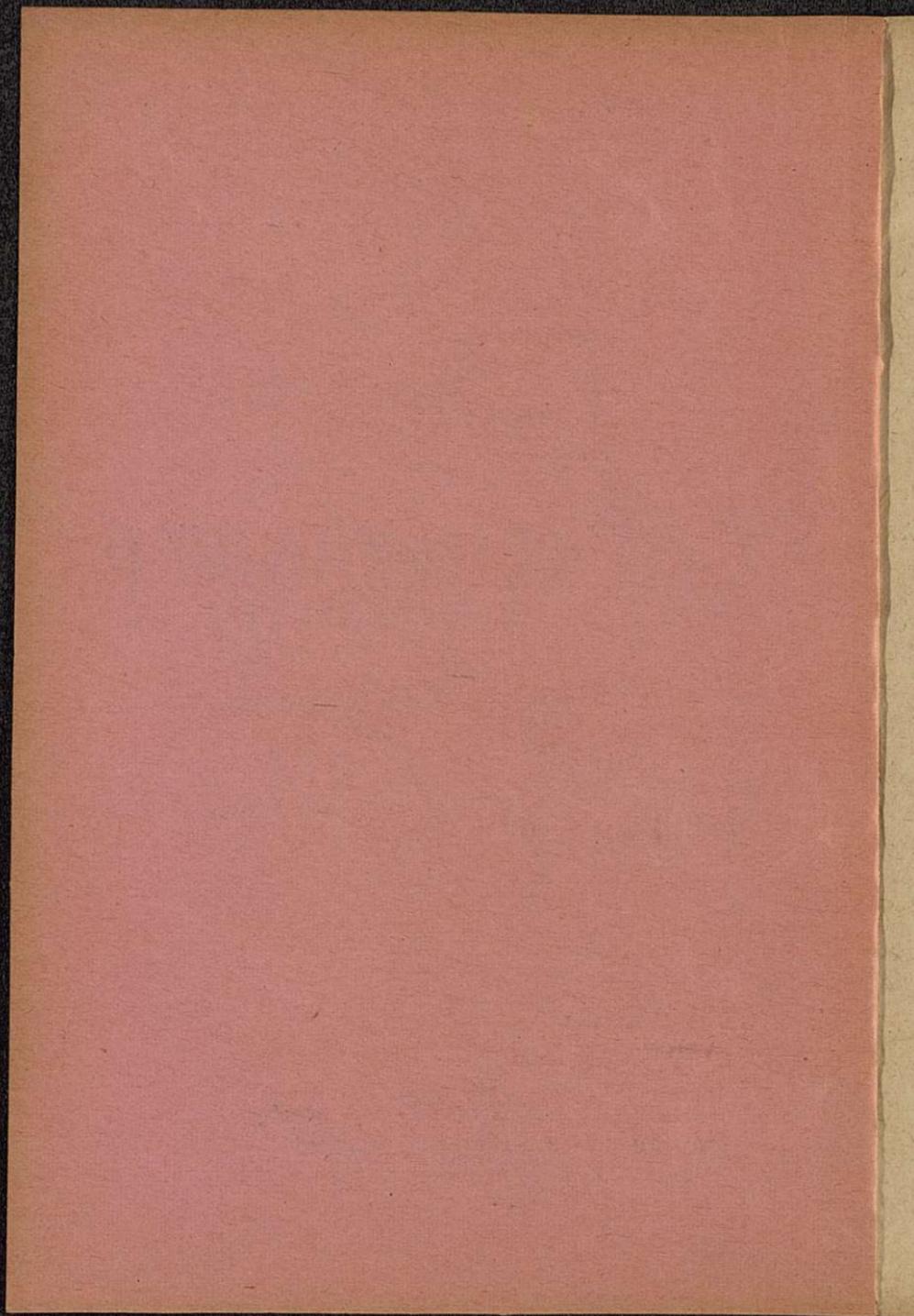
Em. VANDERVELDE

député

Prix : 5 Centimes

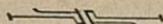
BRUXELLES
AU JOURNAL *LE PEUPLE*
35, Rue des Sables

1903



ÉDITION « GERMINAL »

SOCIALISME
ET
SUFFRAGE UNIVERSEL



Conférence-type

PAR

ÉMILE VANDERVELDE



EN VENTE
AU JOURNAL *LE PEUPLE*
Rue des Sables, 35, Bruxelles

Le Serment des Manifestants



Les ouvriers et les démocrates de Belgique, réunis le 10 Août 1890, au Parc de Saint-Gilles, en une manifestation solennelle, jurent de combattre sans trêve ni repos jusqu'au jour où, par l'établissement du Suffrage universel, le peuple belge aura réellement conquis une patrie.



Socialisme et Suffrage Universel



Il y a quelques années, lorsqu'un socialiste arrivait dans un village, pour y faire de la propagande, les gros bonnets de l'endroit, depuis le curé jusqu'au seigneur et au bourgmestre, s'efforçaient d'ameuter les petites gens contre lui, en disant que c'était un « PARTAGEUX » !

A les en croire, le jour où les socialistes seraient les maîtres, ceux qui possédaient deux vaches n'en pourraient garder qu'une, ceux qui avaient un hectare de terre seraient contraints d'en céder la moitié à leur voisin.

On racontait même, parfois, que les socialistes voulaient aussi le partage des femmes !

Mais, au bout de peu de temps, il fallut déchanter.

Les petits enfants eux-mêmes ne croyaient plus à ces histoires de Croquemitaine.

Et puis, Jacques Bonhomme, qui n'est pas une bête, s'était mis à réfléchir et le résultat de ses réflexions, c'est, qu'à tout prendre, si l'on devait réaliser un jour le « partage », la plupart des gens, au lieu de perdre, feraient une excellente affaire.

TRENTE MILLE FRANCS PAR FAMILLE !

Les économistes ont calculé, en effet, que, dans un pays riche comme la Belgique, si l'on divisait en portions égales la valeur totale des biens, meubles et immeubles, terres et maisons, papiers et argent, chaque citoyen aurait droit, pour sa part, à environ six mille francs.

Six mille francs *par tête* : cela fait trente mille francs pour une famille de cinq personnes, le père, la mère et trois enfants.

TRENTE MILLE FRANCS PAR FAMILLE : l'immense majorité des travailleurs ne serait-elle pas enchantée de faire l'échange de tout ce qu'ils possèdent, contre un capital de trente mille francs, auquel viendrait s'ajouter tout ce qu'ils pourraient gagner, annuellement, par leur travail?

Seulement, à supposer que cet égal partage soit possible, encore ne serait-ce pas un motif pour que les socialistes le préconisent, car ils savent bien que si l'on parvenait à faire le partage demain, dans cinquante ans tout serait à recommencer : il y aurait, de nouveau, des pauvres et des riches, des prolétaires et des capitalistes, des exploités et des exploités.

En voulez-vous la preuve?

Sans doute, vous savez qu'il y a, dans certaines parties du pays, et notamment en Ardenne, des biens communaux, qui appartiennent à tout le monde et présentent le sérieux avantage de fournir aux pauvres : du bois, pour le chauffage en hiver, de l'herbe, pour leur vache ou leur chèvre, de la terre, pour y planter un peu de seigle ou d'avoine, de l'argent, produits des coupes de bois, pour alimenter la caisse communale.

Partout où cette " propriété collective " subsiste, les impôts communaux sont faibles et il n'y a pour ainsi dire pas d'indigents.

Malheureusement, certaines communes ont eu la mauvaise idée de " faire le partage ", de distribuer le domaine communal entre tous les habitants. Les pauvres et les riches ont eu la même part, mais, au bout de peu de temps, les pauvres, n'ayant pas les moyens ou le loisir de mettre leur part en culture, ont été obligés de s'en défaire : ils l'ont vendue aux fermiers ou aux propriétaires pour une somme dérisoire ; ou bien, ils l'ont échangée contre un jambon, contre une paire de bottes ; et, maintenant, dans tous les villages où on a supprimé les communaux, les

pauvres sont devenus plus pauvres, les riches sont devenus plus riches.

Aussi les socialistes, bien loin de réclamer le partage des biens, demandent exactement le contraire : le but final qu'ils poursuivent, ce n'est pas le partage, mais la *socialisation des moyens de travail*.

Sur ce, nos adversaires changent leur fusil d'épaule. Ils renoncent à prétendre que nous sommes des partageux, mais, en revanche, ils affirment que les socialistes veulent la confiscation des biens, la suppression de la propriété individuelle, la main-mise de l'Etat sur tous les moyens de production et d'échange, y compris le lopin de terre du campagnard, l'échoppe du petit commerçant, les instruments de travail du menuisier ou du maréchal-ferrant.

Tout cela prouve, une fois de plus, que ces bons chrétiens ne sont pas morts de leur premier mensonge.

Ils savent parfaitement, en effet, que les socialistes ont toujours fait la distinction entre la propriété fondée sur le travail personnel, et la propriété fondée sur le travail d'autrui.

Qu'un homme, exploitant lui-même sa propriété, touche intégralement les fruits de son travail, rien de plus légitime. Mais qu'un homme se serve de sa propriété, pour faire travailler les autres à sa place, pour percevoir des rentes et des profits, sans devoir fournir aucun travail, sans devoir même remuer le bout du doigt, rien de plus injuste.

C'est pourquoi les socialistes réclament l'incorporation au domaine collectif de la propriété divorcée du travail, comme, par exemple, les grands domaines féodaux, les charbonnages ou les fabriques exploitées par des sociétés anonymes. Mais ils ne demandent pas, et n'ont jamais demandé, la reprise des propriétés, mariées au travail, des petits commerçants, des petits cultivateurs et des artisans. Aussi, les capitalistes qui les accusent de vouloir

détruire la petite propriété, nous font penser à une certaine histoire, bien connue en Angleterre.

AU VOLEUR ! AU VOLEUR !

Un *pick-pocket*, occupé à détrousser les passants, avait fait un mouvement maladroit et allait être pris sur le fait, quand, avisant un gamin, innocent comme l'agneau qui vient de naître, il se mit, pour détourner les soupçons, à amener contre lui les passants, en criant à tue-tête : au voleur ! au voleur ! L'enfant, effrayé, et se disant qu'il vaut toujours mieux, quand on est pauvre, ne pas tomber dans les griffes des *policeman*, prit la fuite, et pendant que les badauds couraient après lui, notre *pick-pocket*, avec des porte-monnaie plein les poches, rentra tranquillement chez lui, sans être le moins du monde inquiété.

De même, les capitalistes qui exploitent les travailleurs, filoutent sur les salaires, dépouillent les *gogos* de la petite épargne, ou, pour ne parler que des procédés normaux, poussent à la faillite le petit commerce et ruinent les artisans par la concurrence meurtrière de leurs fabriques, ont recours à la même tactique et amènent leurs victimes contre le socialisme, qui n'en peut mais, en criant après nos propagandistes : au voleur ! au voleur !

Il n'est pas douteux, en effet, que ce sont précisément ceux-là mêmes qui nous accusent de vouloir détruire la petite propriété qui, par le développement automatique de la production capitaliste, contribuent le plus efficacement à détruire la petite propriété des campagnards, des commerçants et des artisans.

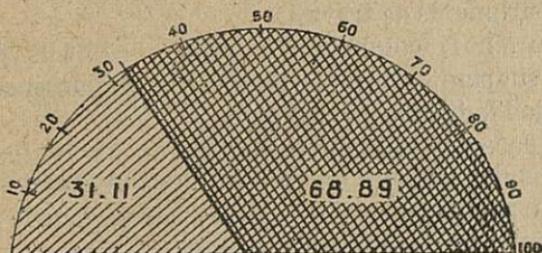
L'EXPROPRIATION CAPITALISTE DU SOL

Que reste-t-il, par exemple, de la propriété paysanne,

dans un pays comme la Belgique, ce paradis des capitalistes?

RECENSEMENT DE 1895

Etendue totale cultivée : 1,916,690 hect.
En faire valoir direct : 596,351 hect. 31.11 %
En faire valoir indirect (location) : 1,320,359 hect. 68.89 %



Sur cent hectares de terre, il n'y en a plus que trente-et-un cultivés par le propriétaire, contre soixante-neuf exploités par des fermiers locataires, qui doivent abandonner la plus grande partie de ce qu'ils gagnent au possesseur du sol, bien que celui-ci ne fournisse, en échange, aucun travail.

L'EXPROPRIATION CAPITALISTE DES PETITS COMMERÇANTS

Quelle est, d'autre part, la situation des petits commerçants, à mesure que les grands magasins, les bazars de toutes espèces accaparent la majeure partie de la clientèle?

Leur nombre continue à augmenter, car le petit commerce est le dernier refuge de ceux qui veulent gagner leur vie, sans se donner trop de peine, mais, précisément, parce que leur nombre augmente et que la concurrence

des gros devient plus redoutable, leurs bénéfices se réduisent et le nombre des faillites augmente en proportion.

L'EXPROPRIATION CAPITALISTE DES ARTISANS

Mais, c'est surtout dans l'industrie que nous voyons les grands capitalistes absorber les petits, les gros brochets avaler le fretin.

Il y a cent ans, dans la plupart des branches, les gens de métier, travaillant à la main, étaient propriétaires de leurs instruments de travail.

Aujourd'hui, combien d'entre eux n'ont-ils pas été ruinés, supplantés, prolétarisés, par la concurrence victorieuse de l'industrie de fabrique ?

A la place des petits patrons de l'ancien régime, nous trouvons des sociétés anonymes, des cartels, des trusts, faisant travailler des milliers d'ouvriers, pour le compte d'un nombre restreint d'actionnaires.

Le boulanger disparaît devant la fabrique de pains, non pas seulement coopérative, mais capitaliste. Le cordonnier est ruiné par la fabrique de souliers ; le chapelier par la fabrique de chapeaux à trois francs soixante.

Quant aux tisserands à la main, il y a belle lurette que la plupart d'entre eux ont abandonné la partie et cédé a place aux tissages mécaniques.

Inutile de dire qu'il en est de même pour les principales branches de l'industrie métallurgique, pour les carriers, pour les charbonnages.

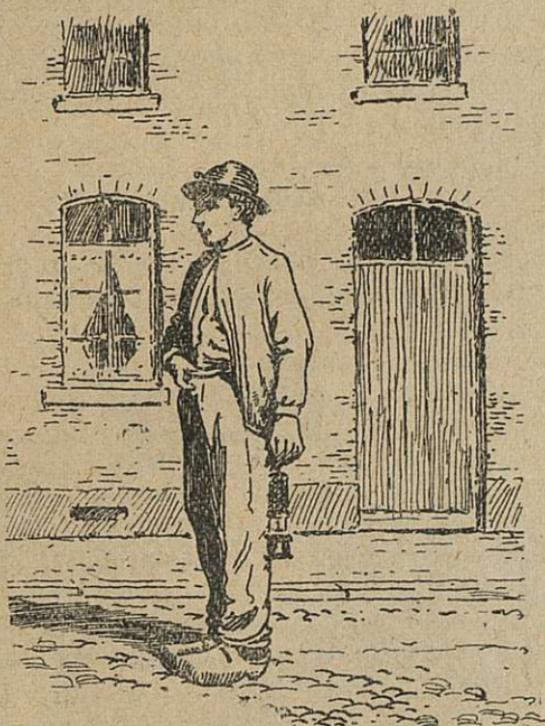
Or, dans ces conditions, il est évident que la propriété, la *propriété capitaliste*, n'est plus fondée sur le travail personnel, mais sur le travail des autres.

LE RÉGIME CAPITALISTE DANS LES CHARBONNAGES

Prenez, par exemple, un charbonnage.

Qui travaille dans un charbonnage ? Les ouvriers, les ingénieurs, le directeur.

Les uns gagnent mille francs par an; les autres, dix mille ou cent mille. Les uns travaillent avec leurs muscles; les autres avec leur cerveau. Mais tous travaillent, tous font œuvre utile.



Or, est-ce à eux que le charbonnage appartient? Est-ce aux travailleurs manuels ou intellectuels, employés dans les mines, que vont les trente-et-un millions que rapportent, en moyenne, depuis dix ans, les charbonnages belges?

Tout le monde sait qu'il n'en est pas ainsi et que ces

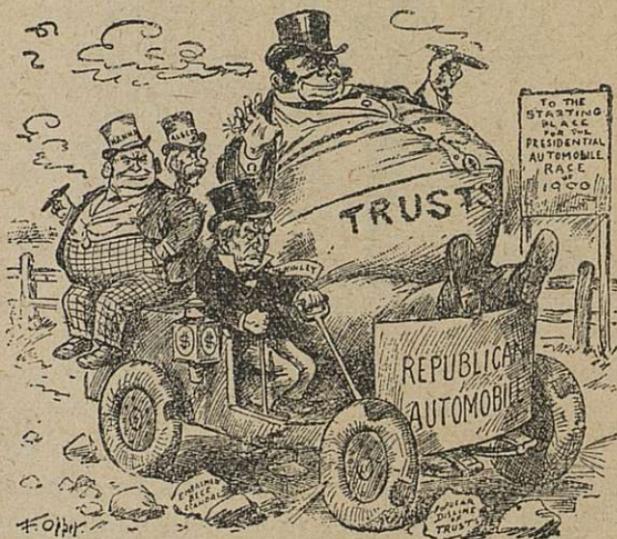
plantureux dividendes sont prélevés par des gens qui ne participent en rien au travail de la mine, qui, peut-être, n'y ont jamais mis les pieds?

Mais, dira-t-on, sans doute : ces gens risquent leurs capitaux et ces capitaux sont le fruit de leur épargne.

Soit, ne chicanons pas sur les origines de leur fortune ; supposons, jusqu'à preuve du contraire, que cette fortune ait été acquise honnêtement, qu'elle soit le produit de leur seul travail.

L'ACCUMULATION CAPITALISTE

Néanmoins, pour être capitaliste, on n'en est pas moins homme et, tôt ou tard, quand notre actionnaire rendra



son âme à Dieu, sa fortune passera à ses héritiers et ceux-ci continueront à toucher des dividendes, à faire

travailler des autres à leur profit, sans devoir faire aucun effort, sans devoir fournir aucun travail.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que par le seul jeu de l'accumulation capitaliste, transmise héréditairement, les fortunes se concentrent dans certaines familles, tandis que les maigres salaires restent l'apanage de la plupart des autres.

Il y a plus de huit cents ans, à l'époque où les chrétiens étaient des révolutionnaires, que les prêtres et les empereurs pourchassaient, comme de simples socialistes, l'un des Pères de l'Eglise, le plus puissant de ses propagandistes, Saint Paul, disait un jour :

« Celui qui ne travaille pas, ne doit pas avoir à manger! »

Les siècles ont passé depuis lors. L'Eglise a conquis le monde. L'esclavage et le servage ont fait place au prolétariat. Mais, hélas, comme aux premiers temps du christianisme, trop souvent il arrive que ceux qui travaillent ne mangent pas assez, tandis que ceux qui ne travaillent pas, mangent trop!

LES DEUX ESPÈCES DE SANS-TRAVAIL!

Hâtons-nous d'ajouter, cependant, qu'il ne faudrait pas prendre cette dernière constatation à la lettre : car, ne l'oublions pas, il y a, dans la société actuelle, deux espèces de sans travail : ceux qui voudraient travailler et qui ne peuvent pas; ceux qui devraient travailler et qui ne veulent pas.

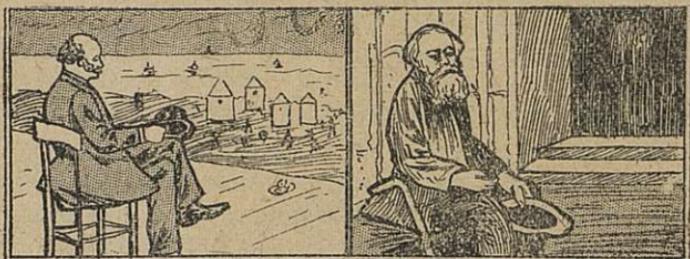
En d'autres termes, il y a, d'une part, les fainéants, qui préfèrent vivre de leurs rentes et les chômeurs, et, d'autre part, les ouvriers sans travail, ceux à qui leur patron, en temps de crise, se trouve dans l'impossibilité de donner de la besogne.

Eh bien! je le demande à tous, ouvriers ou bourgeois,

révolutionnaires ou conservateurs : lequel de ces deux hommes est le plus digne de respect et de sympathie ; celui qui voudrait travailler et que la crise condamne au chômage ; celui qui devrait travailler, et à qui l'exploitation capitaliste donne des loisirs ?

Tout le monde répondra, sans aucun doute : honte au paresseux ; pitié pour le travailleur !

Mais voyons, maintenant, ce qui advient, de l'un et de l'autre, dans la société actuelle



Chapeau bas devant le fils de famille, qui fait la fête chez miss Carpette, qui écrabouille les gens dans les courses d'automobiles, qui risque, sur le tapis-vert des maisons de jeux, l'argent gagné par les ouvriers et les cultivateurs qui travaillent sur ses terres et dans ses fabriques !

Quant à l'autre, le sans-travail forcé, le chômeur involontaire, chacun sait ce qui l'attend : son patron l'a congédié ; vainement, il cherche du travail ailleurs ; les jours se passent en démarches inutiles ; le moment vient où il doit payer son terme et notre homme n'a pas d'argent !

LA MISÈRE EST LE PLUS GRAND DES CRIMES

— Je ne puis m'acquitter vis-à-vis de vous, dit-il à son

propriétaire, ou à l'agent de son propriétaire : mon patron m'a renvoyé.

— Ah ! cela ne me regarde pas ; payez votre loyer, sinon c'est l'expulsion dans les quarante-huit heures.

Jadis, il fallait un certain temps pour expulser le locataire insolvable ; on devait l'assigner devant le tribunal de l'instance ; des semaines s'écoulaient avant que le jugement soit prononcé et, dans l'entretemps, il arrivait que le locataire, retrouvant du travail, parvenne à contenter son créancier.

Aujourd'hui, grâce à une « loi sociale » que nous devons au gouvernement catholique, mais dont les catholiques ne parlent pas, et pour cause, dans les réunions populaires, les choses vont de toute autre allure : on assigne devant le juge de paix ; celui-ci rend immédiatement sa sentence et, dès le lendemain, notre homme est sur le pavé.

Le voilà donc, sans un sou dans la poche, et, comme Jésus-Christ, sans une pierre pour reposer la tête.

Il rencontre un gendarme, ou quelque autre représentant de l'autorité, et ce dialogue s'engage :

— Quels sont vos moyens d'existence ?

— Je n'en ai pas. Mon patron m'a renvoyé, parce qu'il n'y avait plus assez de besogne à l'atelier.

— Quel est votre domicile ?

— Je n'en ai plus. Mon propriétaire m'a fait expulser, parce que je n'avais plus d'argent pour payer mon loyer !

— Donc, vous n'avez pas de moyen d'existence. Vous êtes sans domicile. Par conséquent, vous êtes un vagabond ; vous tombez sous le coup de la loi pénale ; je vais vous ramener devant le juge de paix qui vous a expulsé de votre maison et qui va vous condamner, maintenant, parce que vous n'avez plus de maison, parce que vous n'avez plus de travail !

Et, en vertu d'une autre « loi sociale », dont les catholiques ne parlent pas non plus, le juge de paix a le pouvoir d'interner notre malheureux sans-travail dans un dépôt de mendicité, que l'on appelle ironiquement une « maison de refuge », pour un terme qui peut aller jusqu'à un maximum de *sept ans* !

Ainsi, pour le pauvre diable qui n'a commis d'autre crime que d'être sans travail et sans ressources, villégiature à Hoogstraeten ou à Merxplas ; pour le propre à rien, qui a la chance de posséder des actions et des titres, lui permettant de faire travailler les autres pour lui, villégiature à Spa et à Ostende, ou bien, depuis que le Parlement belge a supprimé les tripots patronnés par Léopold II, aux Casinos du Caire ou de la Côté d'Azur.

Eh bien ! je le demande à tous les hommes de cœur, sans distinction de classe, ce seul contraste ne suffit-il pas à montrer la flagrante injustice d'un régime qui permet aux uns de vivre sans travail et qui ne permet même pas aux autres de vivre en travaillant ?

LA PART DU LION

Mais il ne suffit pas de constater le mal ; il faut en chercher les causes, ou, plutôt, la cause, unique, fondamentale.

S'il y a des gens qui peuvent « vivre de leurs rentes », c'est-à-dire vivre sans rien faire, comme les bourdons aux dépens des abeilles laborieuses, c'est parce qu'ils détiennent les principaux moyens de production, parce qu'ils ont, dans leur coffre-fort, des baux à ferme et à loyer, des actions et des obligations, des titres de rente et des papiers de toutes espèces, qui leur permettent de prélever la part du lion, dans les produits du travail social, sans être obligés de fournir aucun travail en échange.

L'ANARCHIE CAPITALISTE

Et, d'autre part, s'il y a des gens qui, désireux de travailler, ne trouvent pas le moyen d'occuper leurs bras et de faire œuvre utile — alors qu'il y a tant de choses utiles à faire — c'est encore parce que les principaux moyens de production sont monopolisés par la classe capitaliste, qui a pour seule préoccupation de gagner de l'argent et non pas de satisfaire les besoins les plus essentiels de la communauté.

N'est-ce pas chose absurde et honteuse, à la fois, qu'un état social où il peut y avoir des milliers de chômeurs dans l'industrie du bâtiment, de la chaussure, du vêtement, de l'alimentation, alors qu'il n'y a pas assez de maisons, de souliers, d'habits et de nourriture pour tout le monde ?

L'ORGANISATION SOCIALISTE

Supposons, au contraire, que les principaux moyens de production appartiennent à tous, et soient exploités par tous, au profit de tous, ou, en d'autres termes, que l'organisation socialiste succède à l'anarchie capitaliste, qu'y aurait-il de changé ?

L'OBLIGATION DU TRAVAIL

D'abord, comme il n'y aurait plus de revenus sans travail (sauf la pension des vieux et l'entretien des enfants), tout le monde aurait l'*obligation de travailler*, de la tête ou des bras, et les dépôts de mendicité ne serviraient plus qu'aux paresseux qui refuseraient de se soumettre à la loi commune du travail.

LE DROIT AU TRAVAIL

Ensuite, tout le monde aurait le *droit de travailler*,

de gagner honnêtement son pain et l'on ne connaîtrait plus cette honte des sociétés modernes : le chômage forcé condamnant les ouvriers à la misère ; la misère les obligeant à mendier leur pain ; la justice bourgeoise les envoyant dans les dépôts de mendicité, pour les punir de n'avoir pas de travail.

LE BIEN-ÊTRE POUR TOUS

Enfin, tout le monde verrait ses besoins satisfaits et l'on travaillerait à donner aux gens de quoi se vêtir, se nourrir, se loger, se récréer et s'instruire, au lieu de prodiguer une main-d'œuvre abondante, afin de procurer un luxe insolent à d'imperceptibles minorités.

LA RÉVOLUTION SOCIALE

Mais, dira-t-on sans doute, il ne suffit pas de montrer que le régime socialiste voudrait mieux que le régime actuel. Il faut encore nous dire comment les socialistes comptent s'y prendre pour mettre à la disposition des travailleurs les moyens de production qui appartiennent actuellement aux capitalistes.

Ce serait, en effet, une illusion de croire que l'accomplissement de cette révolution sociale, la plus profonde et la plus décisive qui se soit jamais accomplie, ne rencontrera pas des résistances formidables, de la part des classes possédantes.

Sans doute, on peut concevoir et l'on doit désirer que pareille révolution s'effectue graduellement, pacifiquement, par une série de transitions et de transactions.

Dès à présent, nous voyons certaines grandes industries, comme les chemins de fer, les télégraphes et les téléphones de Belgique, la manufacture des tabacs, en France, la distillerie en Suisse, l'industrie charbonnière, dans le bassin de la Saar, faire partie du domaine public.

Rien n'empêcherait que ce domaine s'étende graduellement, que l'administration des services publics, si bourgeoise et si autoritaire aujourd'hui, se décentralise et se démocratise, que l'on exproprie les capitalistes vivants, avec l'argent des capitalistes morts, grâce à la restriction progressive du droit de succession, surtout en ligne collatérale.

Seulement, pour que cette extension du domaine collectif profite réellement aux travailleurs, il faut une condition préalable : c'est que l'État bourgeois, instrument de domination et d'exploitation aux mains des classes possédantes, cède la place à un État socialiste, ou, tout au moins, démocratique, instrument d'émancipation aux mains des classes prolétariennes.

LA TRANSFORMATION SOCIALISTE DE L'ÉTAT

Aujourd'hui, quand nous réclamons la reprise d'une industrie par l'État, on nous répond que l'État est un mauvais industriel, que M. Vandenpeereboom ou M. Liebaert ne valent pas mieux, ou ne valent pas beaucoup mieux que les patrons de l'industrie privée ; que les facteurs des postes et les ouvriers des chemins de fer ne jouissent même pas des droits d'association et de réunion que la Constitution belge reconnaît à tous les citoyens.

Tout cela est parfaitement exact, mais cela n'empêche pas que le public préfère, malgré tout, l'exploitation par l'État, à l'exploitation par des Compagnies ; que les facteurs des postes et les ouvriers des chemins de fer ont tout au moins l'avantage d'être sûrs du lendemain, de ne pas connaître le chômage, d'être garantis contre les accidents, la maladie ou la vieillesse.

Quand ils sont blessés, on les indemnise ; quand ils sont malades, on les secourt ; quand ils sont invalides, on les pensionne !

Nous savons bien que ces avantages sont compensés par

des inconvénients que l'exploitation des chemins de fer laisse beaucoup à désirer, mais comment peut-on reprocher aux socialistes les vices d'une organisation qu'ils sont les premiers à dénoncer ?

Comment veut-on, par exemple, que tout aille pour le mieux dans l'administration des chemins de fer, alors que l'on met à leur tête, non pas des ingénieurs, des techniciens ayant fait leurs preuves, mais des avocats, des hommes politiques, que l'on bombarde ministres, pour les récompenser des services rendus à leur parti ?

Comment veut-on que les ouvriers de l'État soient bien traités et bien payés, alors que les administrateurs des services publics sont des capitalistes, imbus de tous les préjugés de leur classe et soucieux, avant tout, de ne pas payer des salaires plus forts que dans l'industrie privée.

Par conséquent, la première chose à faire, — si l'on veut entrer résolument dans les voies socialistes, c'est de travailler à la démocratisation de l'État, de remplacer les capitalistes, qui dirigent les services publics, par des travailleurs, sincèrement résolus à améliorer la situation du personnel.

Mais, pour aboutir à ce résultat, pour réaliser cette conquête des pouvoirs publics, il faudra que la classe ouvrière se montre capable d'un immense effort de propagande, d'éducation et d'organisation.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Par le temps qui court, les alouettes n'ont pas l'habitude de tomber du ciel, toutes rôties.

Aussi longtemps que les ouvriers seront dispersés, désorganisés, épuisés par de trop longues heures de travail, déprimés par de trop faibles salaires, politiquement sacrifiés par les injustices et les fraudes du vote plural, ce

serait folie d'espérer qu'ils puissent s'affranchir de la domination capitaliste.

Il leur faut donc des lois sociales : la journée de huit heures, le repos du dimanche, l'assurance obligatoire contre les accidents et les maladies, la pension pour les vieux, l'instruction pour les jeunes, toutes les réformes, en un mot, qui sont inscrites au programme de réalisation immédiate du Parti ouvrier.

Nous savons bien que le gouvernement résiste, mais c'est le rôle des députés socialistes de le harceler, sans trêve et sans répit, pour le contraindre à céder.

Aux premiers jours du printemps, les gamins s'amuse à prendre des hannetons, leur attachent un fil et s'efforcent de les faire voler. L'animal résiste tout d'abord, mais on le tracasse, on lui pince les pattes, il ouvre ses élytres et finit par prendre son essor.

Les représentants du prolétariat doivent en agir de même avec les hannetons gouvernementaux : ceux-là aussi résistent paresseusement aux premiers efforts, mais, à force de leur pincer les pattes, on finit par les faire prendre leur vol.

Et, cela va sans dire, ils voleront encore mieux et nous les ferons monter plus haut, le jour où nous serons, enfin, débarrassés du vote plural, où nous aurons le Suffrage universel.

Déjà, en 1893, nous avons eu la première manche ; en 1902, le gouvernement clérical a eu la seconde ; mais nous aurons la belle, dans un prochain avenir, si le prolétariat continue à renforcer son organisation syndicale et à poursuivre inlassablement sa propagande, par la parole et par la presse !

LA GRÈVE DE L'ALCOOL

Peut-être, me dira-t-on : où trouverons-nous de l'argent

pour acheter des journaux et des brochures, pour payer de fortes cotisations syndicales?

Je réponds, sans hésiter : buvez quelques grandes gouttes de moins et faites quelques sacrifices de plus!

Votre santé s'en trouvera bien, car nul ne conteste aujourd'hui que le genièvre soit du poison et que, *même à petite dose*, il est toujours inutile, si pas nuisible.

Votre femme vous en remerciera, car elle voit par trop, autour d'elle, les conséquences néfastes de l'alcoolisme.

Enfin, vous réduirez d'autant les ressources que tire de l'alcool un gouvernement que vous détestez.

Savez-vous, camarades, comment se décomposent les dix centimes que vous payez au débitant, chaque fois que vous prenez une grande goutte de genièvre, ce que, dans certaines parties du pays, on appelle un *gendarme*.

Notre ami Bertrand va vous le dire :

1 centime pour l'alcool.

3 centimes pour le distillateur et le cabaretier.

6 centimes pour le gouvernement (impôt sur l'alcool).

Or, chaque année, l'on consomme, en Belgique, pour plus de cent millions d'alcool!

Cela fait dix millions pour la fabrication des eaux-de-vie, que l'on devrait appeler eaux-de-mort; trente millions pour le bénéfice des producteurs et des marchands d'alcool; plus de soixante millions pour le gouvernement!

Et, avec cet argent, dont la plus grande partie, hélas! sort des poches de la classe ouvrière, le gouvernement subsidie des écoles congréganistes, afin d'abrutir les enfants, entretient des policiers et des gendarmes, afin de sabrer ou de fusiller les grévistes et les défenseurs du suffrage universel, paie les 3 1/2 millions de la liste civile, les deux cent mille francs du Comte de Flandre, les cinquante-huit mille francs de traitements des ambassadeurs, sans parler des millions du budget des cultes, afin de

montrer, sans doute, qu'en Belgique, les fonctionnaires reçoivent des traitements d'autant plus forts qu'ils rendent moins de services à l'Etat.

TRAVAILLEURS !

Voulez-vous que cela change ?

Voulez-vous que le gouvernement, dont le plus clair des ressources provient des impôts de consommation, des impôts progressifs sur la misère, soit acculé à la banqueroute !

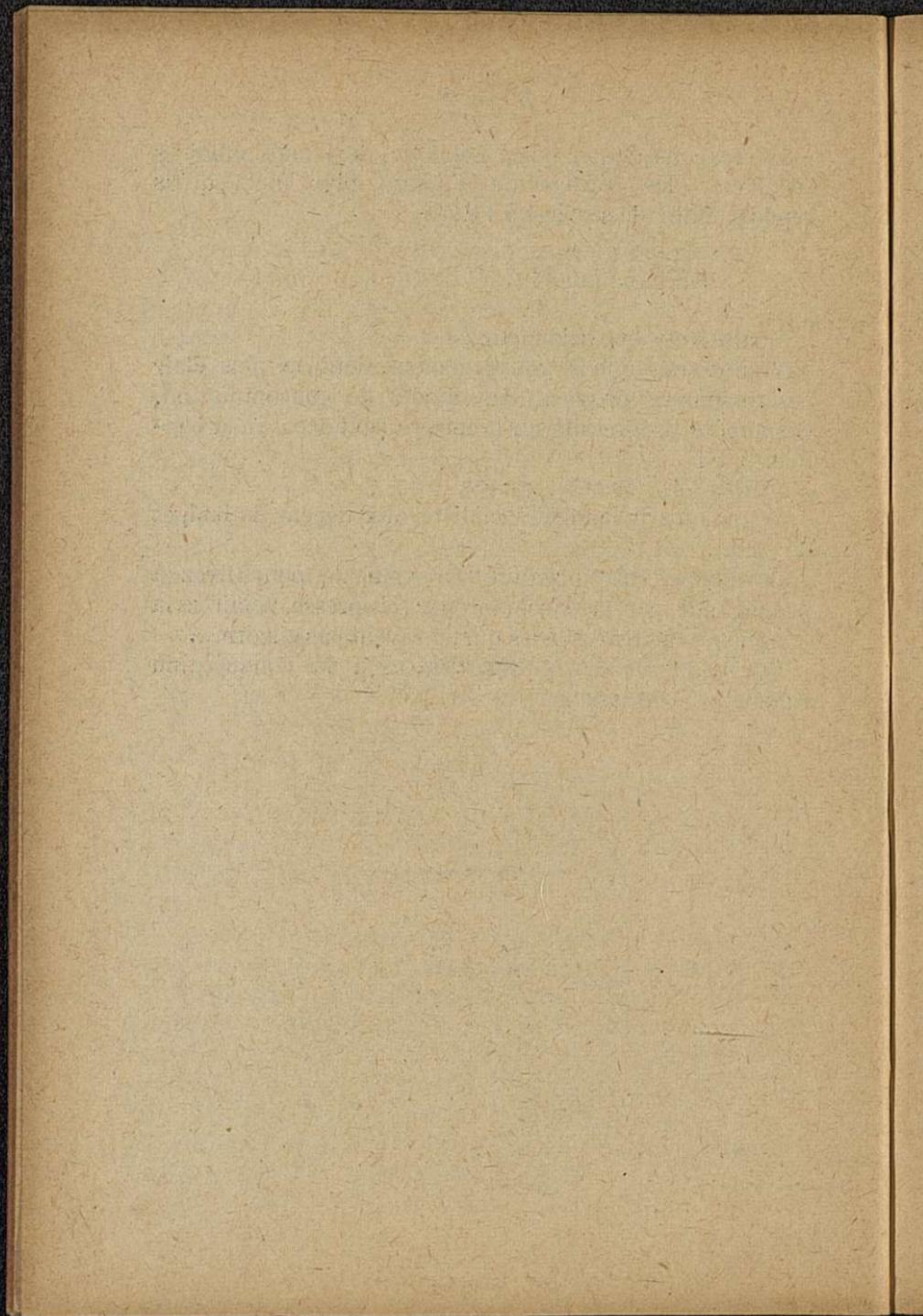
Faites la grève de l'alcool !

Augmentez le budget socialiste aux dépens du budget de l'Etat.

Développez votre organisation syndicale, poursuivez la propagande par la parole et par la presse, éclairez la conscience des travailleurs qui ne savent pas encore....

En avant, *pour le socialisme*, à la conquête du
SUFFRAGE UNIVERSEL.





Suffrage Universel

I

Cet appel énergique
A retenti partout :
« Travailleurs de Belgique,
Il en est temps, debout ! »
Notre masse profonde,
A ces accents sacrés,
Ebranlant le vieux monde,
S'avance en rangs serrés.
De tous nos cœurs s'élançe,
Vibrant et solennel,
Ce cri de délivrance :
Suffrage universel !

II

Nous, les pauvres esclaves,
Nous, la chair-à-canon,
Nous qu'on charge d'entraves
Pour un oui, pour un non ;
Nous, les serfs de la mine,
Les martyrs du chantier,
Nous redressons l'échine
D'un mouvement altier.
De tous nos cœurs s'élançe,
Vibrant et solennel,
Ce cri de délivrance :
Suffrage universel !

III

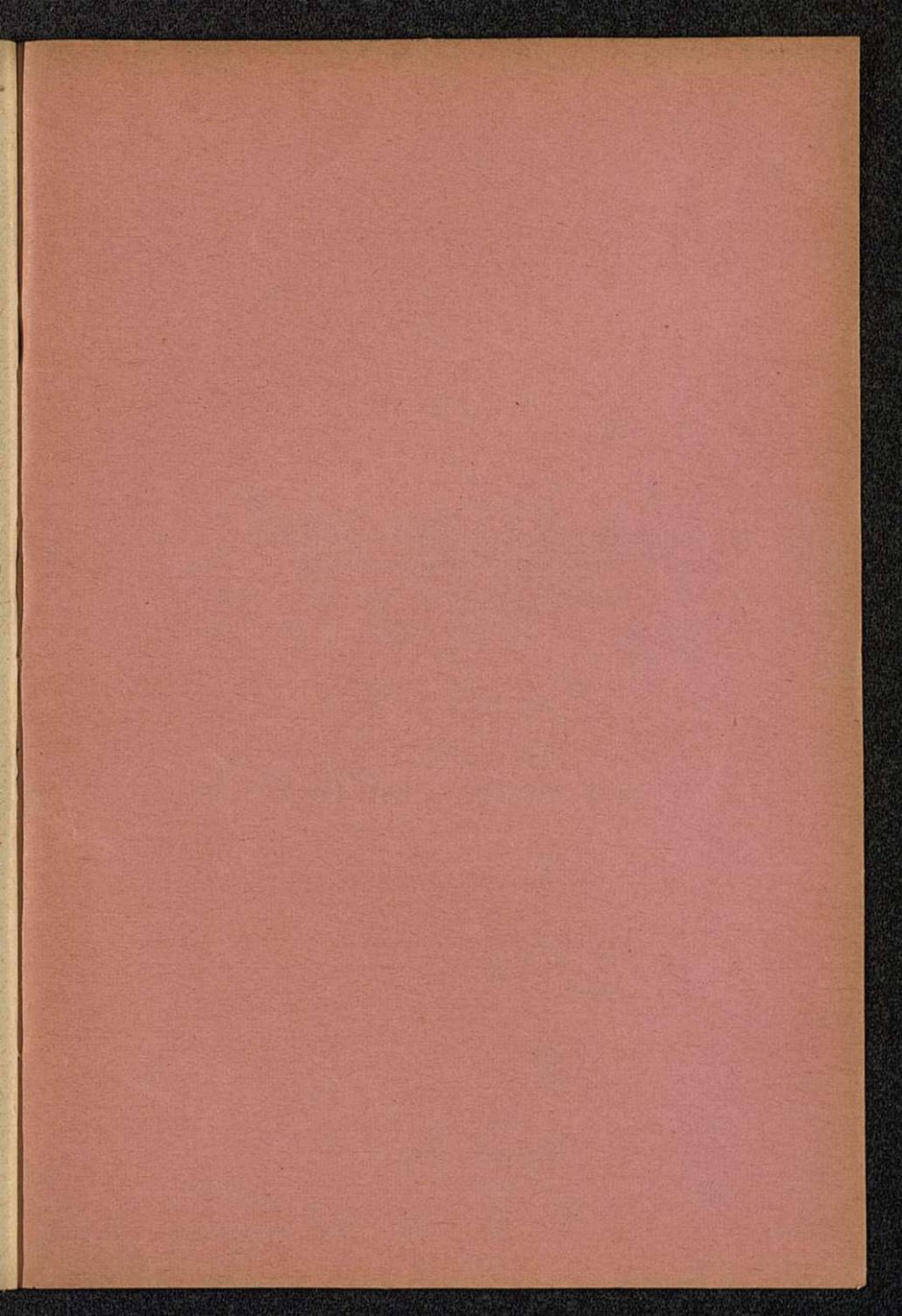
Exploités que nous sommes,
Tristes galériens,
Nous voulons vivre en hommes,
En libres citoyens.
Il faut qu'on élargisse
Nos horizons étroits ;
Il faut que l'on finisse
Par nous donner nos droits.
De tous nos cœurs s'élançe,
Vibrant et solennel,
Ce cri de délivrance :
Suffrage universel !

IV

Oppresseurs en démence,
N'entendez-vous donc pas ?
Notre rumeur immense,
Le grand bruit de nos pas.
Craignez que les tempêtes
Qui s'agitent en nous
N'éclatent sur vos têtes,
En un jour de courroux !
De tous nos cœurs s'élançe,
Vibrant et solennel,
Ce cri de délivrance :
Suffrage universel !

JACQUES GŒUX.

En vente avec musique, chez l'éditeur J. MILOT, rue des
Sables, 35, au prix de 15 centimes.



DU MÊME AUTEUR :

Enquête sur les Associations professionnelles d'ouvriers et d'artisans en Belgique. — Bruxelles, 1892.

La Propriété foncière en Belgique. — Paris, SCHLEICHER, 1900.

Le Collectivisme et l'évolution industrielle. — Paris, Société Nouvelle de Librairie et d'Édition, 1900.

Le Socialisme en Belgique (en collaboration avec Jules DESTREE). — Paris, GIARD et BRIÈRE, 2^e édition, 1902.

Essais sur la question agraire en Belgique. — Édition du « Mouvement Socialiste » (10, rue Monsieur-le-Prince), Paris, 1902.

L'Exode rural et le retour aux Champs. — Paris, ALCAN, 1900.

Parasitisme organique et Parasitisme social (en collaboration avec Jean MASSART). — Paris SCHLEICHER, 1898.

L'Évolution régressive (en collaboration avec MASSART et DEMOOR). — Paris, ALCAN, 1897.